FORMATION

LES CONTRATS SAAS (OU CONTRATS CLOUD) : GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE ET SÉCURISER L'EXPLOITATION DES DONNÉES

15 juin 2021
Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenante : Marie-Hélène TONNELLIER (avocat au barreau de Paris, cabinet Latournerie Wolfrom Avocats)

Objectifs :

> Connaître les principes, avantages et spécificités des contrats *SaaS* (*Software as a Service*) et du *cloud computing*
> Maîtriser la rédaction des clauses incontournables et identifier les écueils à éviter
> Être en mesure de sécuriser l'exploitation des données dans le cadre d'un contrat *SaaS/cloud* et de prévenir les litiges

Public concerné : juristes, chefs de projet informatique

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Paris 2 : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 44 41 56 62

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Téléchargement